



L'expression des Sans-voix

18 novembre 2003



Les enjeux

Charte de la participation du Grand Lyon, article 17: *"Les engagements sur l'encouragement à l'expression. Aller au devant de ceux qui ne s'expriment pas. (...) des méthodes seront expérimentées pour associer ceux qui ne s'expriment pas à certaines démarches de participation."*

La rencontre se situe dans cette même démarche, avec une définition préalable des sans-voix, considérés comme ceux qui ont des difficultés à prendre la parole dans l'espace public, et/ou qui n'en ont pas l'occasion, l'opportunité.

Dès lors, l'enjeu se résume ainsi: comment faire que la participation

citoyenne soit l'affaire de tous, avec quelles méthodes de dialogue, d'échanges? Comment élargir cette participation au-delà des cercles de ceux qui en maîtrisent les codes et les usages?

Il ne suffit pas de décréter la participation comme ouverte pour que chacun s'en saisisse. L'aide à la prise de parole devient donc une question majeure. *"Un pauvre n'est pas un riche sans argent"*, dit un participant, l'exclusion est un état à la fois moral, physique, relationnel, et les réponses ne peuvent être seulement économiques.

Les initiatives qui suivent illustrent toutes la laborieuse nécessité d'une construc-

tion de la parole publique, de la parole en public. Et l'aide à la prise de parole peut aussi être considérée comme un point de rencontre entre le débat d'intérêt général et la connaissance de soi, par l'expression de ses propres expériences, de sa propre expertise.

Remarque : Cette exclusion de la parole, notre société en fabrique spontanément même par des processus en apparence vertueux comme les démarches qualité. Souvent ces démarches sont autocentrées et ne laissent pas de place à la différence. On cherche en effet à réduire les écarts par rapport à une norme fixée en fonction des



intentions initiales. Toute prise de parole décalée sera vite jugée contraire à la démarche qualité. Dans l'entreprise, les salariés sont ainsi de plus en plus des "sans voix" pour "le bien" de l'entreprise (ou ce qui est considéré comme tel).

(((Les initiatives

Universités populaires ATD quart monde

Créées en 1972, lancées à Lyon en 1988, les universités populaires ne sont pas des lieux d'enseignement au sens traditionnel, descendant, du terme. Elles sont conçues comme des espaces d'échange de paroles et de partage de savoirs. Ici, l'enseignement est réciproque, entre la société et des personnes en situation d'exclusion.

En Rhône-Alpes, entre 300 et 500

personnes se retrouvent en petits groupes, lors de réunions hebdomadaires. S'y retrouvent des exclus et des volontaires d'ATD (appelés en interne les alliés). Pendant un mois, ils travaillent ensemble sur un thème (la famille, la violence, l'euro, la politique extérieure...). L'objectif est d'aboutir à une synthèse consensuelle. Cette synthèse est ensuite présentée et partagée lors d'une séance plénière avec l'ensemble des groupes. Plusieurs formes sont possibles: lectures de textes, panneaux, chanson, théâtre, dessins... L'objectif est ici une aide à la personne en détresse, mais non une aide matérielle. Elle se décline en plusieurs points: permettre la rencontre, la reconstruction personnelle, une prise de parole progressive, mais aussi concrètement l'apprentissage des droits concernant les sujets traités. Et plus globalement, ATD entend porter témoignage de la pauvreté, et construire une connaissance de ce monde, avec (et non en se penchant sur) les personnes concernées.

Le rôle crucial des bénévoles, les alliés,

est d'aller à la rencontre des exclus, d'établir des liens de confiance, pour les amener à participer aux universités populaires, un véritable travail d'implantation locale. Au cours des travaux, leur rôle est bien d'inciter, d'aider à la prise de parole, non de parler "au nom de".

Les universités permettent, selon les thèmes abordés, des rencontres avec des policiers, magistrats, travailleurs sociaux, élus... Elles ont générées aussi d'autres initiatives : un livre à quatre mains entre exclus et universitaires, un programme de co-formation entre exclus et non-exclus, sans oublier la loi de lutte contre les exclusions de 1998 qui s'est largement nourrie des remontées des universités.

Collectif Paroles de femmes

Le collectif est un réseau de groupes et associations de femmes actives sur leurs quartiers, souhaitant réfléchir et agir ensemble sur les faits de société.

Depuis 1995, ces groupes entendent contribuer à apporter des solutions concrètes aux problèmes qu'elles vivent en tant que femmes, mères et habitantes.

Chaque année est choisie une thématique, telle que la toxicomanie, la violence, l'interculturalité. Les réunions hebdomadaires des groupes locaux sont relayées par des rencontres en "grand groupe" une fois par mois. Elles sont conçues comme des lieux de débats et de propositions où la parole de chacune est suscitée et prise en compte. Un comité de pilotage garantit la mise en œuvre des décisions du grand groupe, l'ensemble aboutit à un colloque annuel, destiné à construire une parole forte, collective, pour interpeller les institutions, les élus et l'ensemble de la société. Ainsi en 2000, le collectif a participé à la marche mondiale des femmes contre la pauvreté et les violences jusqu'à New-York, tissant ainsi des liens internationaux. En 2002, année de travail sur la famille, le collectif a remis au sous-préfet à la Ville un document intitulé "état des lieux,

réflexions et propositions". En 2003, année de travail sur l'école, le collectif prend part au grand débat national sur ce thème.

Le collectif est maintenant sollicité par d'autres structures, pour animer des ateliers sur des thèmes tels que "valoriser l'expertise de ceux qu'on n'entend pas" ou "parents démissionnaires, parents démissionnés ?".

Soutenu par la Fonda Rhône-Alpes, Paroles de Femmes tient à conserver la souplesse de l'organisation en collectif, pour *"ne pas perdre notre âme, ne pas devenir une association de plus"*, explique sa coordinatrice, Mireille Grange.

Concertation Carré de Soie
Centre social et culturel
Jean et Joséphine Peyri

Le projet d'un pôle culture et loisir baptisé "le Carré de Soie" doit donner un nouvel élan à la première couronne est de l'agglomération lyonnaise, sur la commu-

ne de Vaulx-en-Velin. La perspective de créer un nouveau pôle d'attraction ne doit pas masquer les handicaps d'un quartier enclavé avec une population en grande difficulté.

Dans les mois qui viennent, le centre social et culturel va expérimenter une nouvelle forme de concertation avec ces habitants, avec la volonté affichée que chaque habitant participe et ne se sente pas exclu de cette dynamique. Le centre entend devenir un véritable lieu ressource, d'information, de mobilisation et de médiations. Explications de Stéphane Bienvenue, président du centre social et culturel Jean et Joséphine Peyri :

"Malgré les nombreuses manifestations présentant ce projet "Carré de Soie", les participants furent souvent les militants ou des associatifs, rarement l'habitant «de base» pas informé de l'existence même de ce projet. Notre rôle est d'être un espace intermédiaire entre les habitants et les acteurs afin que les uns soient sensibilisés

Faire le lien avec les
conseils de quartier

Les conseils de quartier ont parfois du mal à sortir des logiques institutionnelles et à être force de propositions. Initiales peut servir de réservoir d'idées et de contacts.

au développement du quartier et les autres à l'écoute de leurs demandes, par des informations et des échanges simples, pas simplistes."

Par une vulgarisation, définie ici par rendre accessible à tous, les informations concernant le cadre de vie des habitants, on amène au plus près des habitants les décisions prises par les acteurs concernant les projets de leur quartier. Par le développement d'échanges et de débats accessibles à tous, par la mise en place d'ateliers où chacun écoute et accepte les positions de l'autre, le Centre social et culturel participe à la cohésion entre les habitants. En permettant que les requêtes, interrogations, volontés de tous les habitants soient entendues, en permettant à ces derniers de comprendre les impératifs des décideurs et la complexité de la mise en œuvre des projets. Le Centre social et culturel participe à la création d'une "communauté de citoyens". En concertation avec l'agent de développement de ce quartier, le centre social va entamer en 2004 ce "long travail."

Recueil de récits de vie

L'expérience a été menée par Pascale Puéchavy, écrivain public, sur les pentes de la Croix-Rousse. Trois recueils ont été réalisés, avec trois populations différentes: les personnes âgées d'une résidence, des femmes maghrébines, les membres d'une association locale. Ils ont ensuite été distribués chacun à 800 exemplaires, ces opérations ont reçues le soutien de la politique de la ville.

Au-delà d'une simple compilation d'expériences, il s'agit là encore de partage de savoirs, d'allers-retours permanents, dans l'écriture comme dans la distribution des ouvrages. L'écriture se fait dans le respect de l'expression de chacun, au plus près de la singularité de chaque personne. Pour Pascale, c'est "**un moyen d'approcher une intelligence qui s'élabore à partir du vécu, du quotidien**", et qui touche à l'universel à partir de parcours individuels, d'exil, d'insertion sociale...



Et plus si affinités

Eloge de la patience

"Y aller, se faire jeter, revenir...": un ancien d'ATD Quart-Monde résume ainsi le lent travail de mise en confiance, dans la rencontre de terrain avec les exclus. Une abnégation nécessaire pour passer les barrières d'une exclusion souvent installée depuis des générations, qui crée méfiance et rejet: "**les exclus testent votre patience, il faut du temps pour se faire accepter**". Par fierté, par amour-propre, ils rejettent les bonnes volontés compatissantes, voire condescendantes, qui se penchent sur la misère. C'est une première étape nécessaire mais non suffisante pour permettre une prise de parole.

Car ensuite, la parole spontanée exprimera des réactions à fleur de peau, faites de ressentiment, de colère, d'exaspération, ou au contraire de timidité, de dévalorisation de soi. Le rôle des animateurs sera alors de permettre l'élaboration d'une parole plus construite, dans l'expression de l'individu mais aussi dans le collectif.



Dépasser les impatiences et les énervements initiaux, c'est aussi et enfin permettre de faire circuler ces paroles au-delà du cercle de tel groupe, telle association, pour qu'elle soit "entendable", acceptable, et finalement constructive auprès d'interlocuteurs extérieurs, institutionnels ou autres.

Eloge de la rencontre

Pourquoi donc déployer cette patience et ces efforts? Pour permettre la rencontre, entendue ici comme rencontre fructueuse, constructive. Est cité le contre-exemple d'un maire lançant à l'initiative d'un bureau d'étude un processus de concertation quartier par quartier: l'expérience fut abandonnée dès la première réunion, à cause de la violence des réactions premières des habitants.

Concernant l'expression des sans-voix, on ne parle pas ici d'un processus à sens unique, de remontée de la parole, mais dans toutes les initiatives abordées,

de partage de savoirs, d'allers-retours de connaissance.

C'est le parti-pris d'ATD, comme le dit ce témoignage d'un participant des universités populaires: *"tout le monde a le droit à la parole: on s'instruit les uns des autres. (...) On invite des personnalités, on dialogue avec elles. Ces personnes nous écoutent et on espère qu'elles vont évoluer avec nous"*. Au sein de Paroles de Femmes, on parle d'intelligence collective, et la structure du collectif permet par exemple de prendre une place dans le débat national sur l'école, mieux entendue que la parole individuelle de chacune. Dans les recueils de récits de vie, Pascale Puéchavy insiste sur la réciprocité de l'échange (*"je vais à la source d'un savoir que je n'ai pas"*) et sur l'apprentissage réciproque, processus de *"transformation interpersonnelle, réelle, vécue"*.

A noter enfin que le Grand Lyon s'est doté d'un comité de suivi dans l'application de la participation, à chacun de s'en servir, de s'en saisir.)))

Débat animé par
Hervé Chaygneaud-Dupuy
et Claude Costechareyre

Créer des lieux
et des occasions de présentation des
activités associatives

On manque d'occasion de découvrir le monde associatif dans sa diversité et de façon concrète, au-delà des actions de promotion institutionnelles. Un effort de communication, proche des gens dans les quartiers (dans les entreprises?) serait souhaitable.



Charte de la participation du Grand Lyon

04 78 63 40 40

site : www.grandlyon.org

rubrique l'institution / vie démocratique

ATD Quart monde

les universités populaires

28, rue de l'Annonciade 69001 Lyon

04 78 39 34 30

Email : atdlyon@atd-quartmonde.org

site : www.atd-quartmonde.asso.fr

Collectif Paroles de Femmes

Mireille Grange

34, rue Casimir Perrier 69002 Lyon

04 78 37 15 44

Concertation carré de soie

Mission du Grand Lyon

04 37 91 29 25

Email : jrusso@grandlyon.org

Centre social et culturel

Jean et Joséphine Peyri

Rue Joseph Blein 69120 Villeurbanne

04 72 37 76 39

Recueil de récits de vie et coordination de projets culturels

Pascale Puéchavy

Email : pascale.puechavy@wanadoo.fr

